

**PROCES VERBAL
du CONSEIL D'ECOLE
du lundi 20 juin 2016**

Présents : M. GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole
Mme. OSTA-AMIGO Adjointe en charge des affaires scolaires.
Mme. HOMON Déléguée départementale de l'Education nationale.
Mmes. DELCAMP, DENIS, ROCHE, ROSSIGNOL, TEXIER Enseignantes Adjointes
Mrs. BASTIDE, BICHON, ORLEAT Enseignants Adjoints
Mmes AULIER, CAILLON, HERVE, GARNIER, LECOMTE, MOREAU, RAVEL, SAUVIGNON,
SLOWINSKI Parents d'élèves titulaires et suppléants
Mmes ARBABLE, ORLEAT Employées municipales

Excusés : M. ROUGIER, Inspecteur de l'Education Nationale.
M. TALLIEU, Maire de La Tremblade.
M. CHEVAL, Enseignant du RASED.
Mme. RAYNAL, Psychologue scolaire.
Mmes. DORMEAU, LANDE Représentantes PE.
Mmes. BORDAGE, HYVERNAUD, MOGNIÉE Enseignantes adjointes.
M. ROUSSEAU Enseignant adjoint.
Mme LAGOUTTE Responsable restauration scolaire.

Absents : M. RAVIDAT Représentant PE

Ouverture de la séance : 18h00

Secrétaire de séance : Christel DELCAMP

1- Approbation du procès verbal du Conseil d'Ecole du 8 mars 2016

M. GUERIN rappelle les grandes lignes de ce dernier Conseil d'école.
Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2- La vie scolaire

a) Bilan des activités pédagogiques :

- CP : visite à la ferme de Boissirand, sortie vélo jusqu'au Galon d'Or.
- CE1 (+ ULIS cycle 2) : Château des énigmes à Pons, sortie vélo jusqu'au Galon d'Or.
- Cycle 2 : Natation scolaire : 8 à 9 séances prévues mais de nombreuses annulations dues au mauvais temps. Le petit nombre de séances rendra difficile l'acquisition des compétences attendues par les nouveaux programmes (maîtrise de la natation à la fin du CM2), d'autant plus que la piscine s'arrête à l'issue du CE1 du fait des activités nautiques à partir du CE2. Donc entre la GS et le CE1, les élèves font en moyenne une quinzaine de séances ce qui est insuffisant pour acquérir les compétences attendues. Ajoutons à cela l'absence de formation des enseignants et un encadrement insuffisant de professionnels (maître nageur). Il va être nécessaire de repenser l'organisation.
Pas de projet de piscine couverte sur la presqu'île.
Proposition des parents : le camping « Les pins » a une piscine couverte, mais un bassin trop petit pour une classe entière. Peut-on envisager d'y aller par demi-groupes ? Sinon, Iléo ? Saujon ? A voir.
Mme Osta Amigo propose aux parents et à l'école d'adresser une demande conjointe par courrier à la mairie pour que l'administration engage des investigations auprès des structures et de l'EN afin de trouver une solution adaptée.
Faute de mieux, il faudra à minima poursuivre selon l'organisation actuelle car les enfants progressent, même si tous ne vont pas jusqu'à la nage.

Ne peut-on pas étendre au CE2 qui fera partie du cycle 2 ?
Le budget municipal dédié à la piscine ne sera pas augmenté.

- Cycle 3 : Sortie Futuroscope.
- Activité voile pour les CM1 : 4 journées complètes + 1 journée de présentation avant l'activité. 1 seule enfant dispensée sur motif médical. Une belle progression observée, notamment du point de vue des appréhensions.

Le Conseil d'école est satisfait des sorties effectuées.

Le Directeur regrette qu'il n'y ait pas plus d'articles de la part de l'équipe sur le site internet de l'école au sujet des sorties. Certains enseignants soulignent que le peu de visites des familles est décourageant compte tenu du temps à investir pour rédiger les articles.

b) Projets de sorties des classes :

- Sortie île d'Aix pour les CP.
- Accrobranche pour les CE1 + ULIS.
- Rencontres ultimate (EPS) lundi 27 et mardi 28 juin. CP + CE1 + CE2.
- Charline Picon, véliplanchiste trembladaise, participera aux JO. L'enseignant de CM2 la recevra le 14/09/2016. Les élèves lui enverront préalablement des messages de soutien via une application internet mise en place par la CARA.
- CM1-CM2 et CE2-CM2 : appel aux parents accompagnateurs pour le mardi 28/06 pour sortie vélo jusqu'à la pointe espagnole.

c) L'inclusion scolaire :

Présentation du dispositif ULIS et des changements qui découlent des dispositions légales et réglementaires pour la rentrée prochaine. Les élèves bénéficiant du dispositif ULIS seront inscrits dans une classe de référence correspondant à leur groupe d'âge avec un décalage maximum d'une année.

Groupe de travail pour l'inclusion sur tous les temps de l'école mardi 28/06/16 à 16h30, en salle ULIS : Mme Arblade (cantine), Mme Orléat (référente TAP), Mme Delcamp, Mme Aulier et Mme Hervé.

d) Coopérative scolaire :

Subvention de 5200 € à la coopérative scolaire versée par la municipalité pour financer les sorties prévues au projet d'école. Le Directeur remercie le Conseil municipal pour cette subvention.

Le solde est de 6991.48 €. Il reste à financer la sortie accrobranche, la sortie à l'île d'Aix et le transport pour les rencontres « Ultimate ».

Tous les comptes sont à la disposition des familles sur simple demande au Directeur.

e) Restaurant scolaire, TAP :

- Evolution très positive des menus que tout le monde salue (y compris repas froids).
- Problème des deux services : horaires non respectés. Les élèves de cycle 2 partent en retard (départ entre 12h10 et 12h15 au lieu de 12h) et le deuxième service devait partir à 12h45 mais part plus tard.

Les deux services se chevauchent : les élèves rentrent énervés.

Obstacles : mise en place de tablettes cette année pour pointage, absences de personnel...

- Les règles concernant les temps de cour de récré, concernant les jeux, les ballons... doivent être les mêmes sur le temps scolaire et le temps périscolaire.

Proposition : idée d'affichage dans la cour des règles.

Cela pourrait être un projet EMC/art de réalisation d'affiches sur l'école : premier trimestre 2016-2017.

Edicter des règles ne suffit pas, il faut ensuite veiller à les faire respecter.

- Bilan TAP : ont permis de faire découvrir des activités à tous (couture, tennis, musique, activités manuelles, sports collectifs, dessin, anglais...) La couture pour les garçons s'est très bien passée. L'organisation a évolué favorablement. L'organisation annuelle, par couleur perdurera l'an prochain. A la rentrée, les parents doivent rendre les feuilles même si les enfants ne viennent pas.

Cette année jusqu'à 75 % de l'effectif scolaire a participé aux TAP.

Activités prévues pour l'année prochaine : tennis, sport co, musique, couture, cirque, expression corporelle, jardinage, bricolage, construction, intervention de l'école de voile en septembre auprès des cycle 2 pour une sensibilisation, percussions, dessin, atelier « petit piéton » en projet, interventions d'artisans .

Le règlement intérieur sera remis en septembre aux familles.

Il existe un numéro de téléphone dédié aux TAP.

Les autorisations de sortie doivent être écrites par lettres ou données aux professeurs.

Attention à respecter la date des inscriptions afin de faciliter l'organisation.

Les TAP restent gratuits l'an prochain.

Les parents remercient la coordinatrice pour les photos mises sur le site et saluent la nouvelle organisation.

f) Projet peinture murale :

Vernissage jeudi 23/06 en présence du maire.

Tout le Conseil d'école est très satisfait de cette réalisation.

g) APE :

- Fête de l'école : pour le moment, 2 enfants et 1 adulte inscrits ! Donc repas en suspens.
- L'association de parents est pour le maintien de la fête d'école. Mais personne ne participe. Va-t-on maintenir la fête ?

Les parents élus pensent qu'il faudrait aller au bout de la logique et suspendre la fête afin que les familles se rendent compte.

h) Effectifs :

Pour l'année 2016/17, l'effectif prévu est de 151 élèves dont 12 Ulis (soit 139 hors ULIS) alors que la prévision était à 167 lors du dernier Conseil d'école. Il reste 2 élèves de grande section qui ne sont pas encore inscrits. Nous avons inscrit seulement 3 nouveaux élèves.

Nombreux déménagements et départs pour l'école privée pour cause de semaine à 4 jours et sortie des classes plus tardive le soir.

L'inspecteur a été prévenu de cette situation. Pas de réaction pour l'instant.

i) Renouvellement de l'équipe enseignante pour 2016-2017 :

- Restent (titulaires): M. Orléat, Mme Rossignol, M. Bastide, M. Guérin, M. Rousseau (Titulaire mobile) Mme Delcamp (Ulis).
- Départs : Mme Texier, Mme Roche.
- Arrivées : M. Bichon (probablement en remplacement de Mme Hyvernaud), Mme Denis (titulaire)
- 1 poste reste non pourvu pour le moment.

3- Le cadre de vie :

a) Budget municipal

Subvention municipale : 5200 euros pour sorties.

Budget de fonctionnement fournitures : 50 euros par élève.

Acquisition de matériel : 2500 euros (meubles).

Petit équipement : 900 euros.

Livres pour équiper les bibliothèques de classe ou la BCD : 565 euros (problèmes liés à une facturation tardive: le budget est imputé sur l'année à venir). Donc il reste 767 euros pour commander les manuels alors qu'il y a de nouveaux programmes.

Informatique : dotation de 8 000 euros : acquisition d'un TBI (+ classe refaite au RDC) et acquisition de nouveaux ordinateurs en salle informatique (8 ordinateurs environ) afin qu'elle soit équipée pour au moins une demie classe. Pour l'informatique, le Conseil d'école approuve les choix.

b) Projets de travaux :

Réfection de 2 salles de classe dont celle du rez de chaussée accueillant un nouveau TBI.

Pas de travaux prévus pour la cour. Priorité municipale aux travaux pour arrêt de bus du collège.

c) Sécurité :

Suite aux intrusions dans les locaux et dégradations : mise en place de serrures à code et d'une webcam. Quelques doutes sur l'utilité d'une telle réponse.

4- Questions diverses :

- Maintien dans une classe (anciennement « redoublement ») : un seul maintien sur la scolarité élémentaire est autorisé par la loi. Pour maintenir un élève dans une classe, il faut monter un dossier qui passe en commission. Le maintien doit être exceptionnel et lié à des maladies graves, par exemple. Très peu de dossiers sont acceptés. Nous sommes clairement dans une politique nationale de non maintien. Les élèves en difficulté restent avec leur groupe d'âge et bénéficient d'un PPRE (objectifs, rythmes ... adaptés).
- Question des moniteurs de voile : Serait-il envisageable de déborder le temps scolaire pour les jours de voile et de rentrer à 16h15 ? Du point de vue des TAP pas de souci, les parents sont d'accord. L'équipe enseignante doit s'accorder sur ce point au cours de la réunion de rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

La secrétaire de séance :

Mme DELCAMP



Le Président :

M. GUERIN

